

BUDGET PRIMITIF 2023 - SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

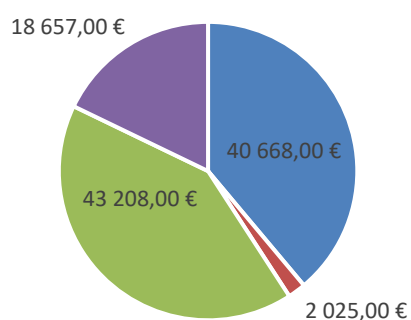
Le service d'assainissement collectif dispose de son propre budget, autofinancé sans recours au budget principal. Ses recettes proviennent essentiellement des redevances et participations payées par les bénéficiaires du service.

le budget global est de : **398 705,00 €**

les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : **104 558,00 €**

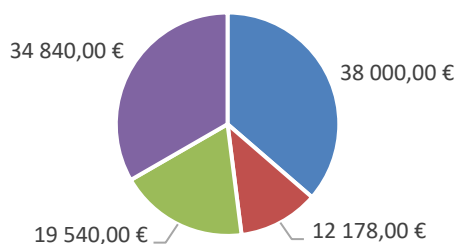
les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **294 147,00 €**

répartition des dépenses de fonctionnement - 104 558 € -



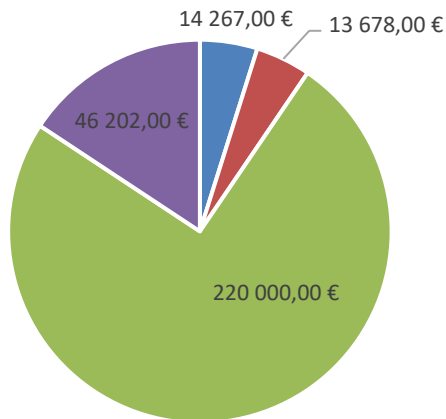
- charges nécessaires à l'entretien du réseau et du traitement des eaux usées
- remboursement des intérêts d'emprunts
- amortissements de travaux
- virement à la section d'investissement

répartition des recettes de fonctionnement 104 558 €



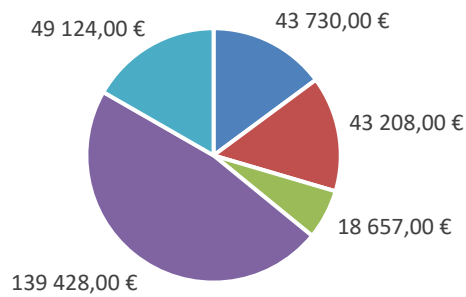
- redevances et participations à l'assainissement collectif
- amortissement des subventions d'équipement perçues
- fctva, contribution communale eaux pluviales, remboursement raccordements
- excédent 2022 reporté

répartition des dépenses d'investissement
294 147 €



- remboursement du capital de la dette
- amortissement des subventions et dépenses imprévues
- réhabilitation du réseau rue du bourg
- diverses modifications de réseaux travaux lagune

répartition des recettes d'investissement
294 147 €



- remboursement de la TVA sur les travaux 2021
- amortissement des travaux
- virement de la section de fonctionnement
- excédent 2022 reporté
- subvention du Conseil Départemental sur travaux de réhabilitation rue du bourg